



HAL
open science

Automédication des animaux de compagnie : attention aux risques d'intoxication

Corinne Piquemal, Sylviane Laurentie

► **To cite this version:**

Corinne Piquemal, Sylviane Laurentie. Automédication des animaux de compagnie : attention aux risques d'intoxication. *Vigil'Anses*, 2023, 19, pp.13-15. anses-04172361

HAL Id: anses-04172361

<https://anses.hal.science/anses-04172361v1>

Submitted on 27 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Automédication des animaux de compagnie : attention aux risques d'intoxication

L'administration de médicaments à un animal de compagnie sans avis vétérinaire peut conduire à de graves intoxications. Des effets indésirables dus aux mésusages de médicaments vétérinaires, ou encore à l'administration à un animal de médicaments à l'origine destinés à son propriétaire sont régulièrement signalés. Pour limiter ce risque, il est conseillé de n'administrer un médicament vétérinaire qu'après avoir consulté la notice ou la prescription le cas échéant. Par ailleurs, un médicament destiné à l'Homme ne doit être administré à un animal que sur prescription d'un vétérinaire.

L'automédication de son animal de compagnie est tentante...

Il peut être tentant de traiter son animal de compagnie sans faire appel à un vétérinaire, même si seule l'administration de médicaments non soumis à prescription comme certains antiparasitaires, ou de médicaments visant à soulager des atteintes bénignes (par exemple un pansement digestif en cas de vomissement ponctuel sans autre symptôme), ne devrait être envisageable sans avis médical systématique.

Les propriétaires d'animaux peuvent ainsi acheter des médicaments vétérinaires auprès :

- des pharmaciens, qui peuvent vendre tous les médicaments vétérinaires, les médicaments sur ordonnance nécessitant toutefois la prescription d'un vétérinaire
- des vétérinaires, qui peuvent vendre tous les médicaments vétérinaires lorsqu'il s'agit des animaux qu'ils soignent ou dont la surveillance et les soins leur sont régulièrement confiés
- des grandes surfaces, animaleries, jardineries qui peuvent vendre des antiparasitaires destinés aux traitements externes, sous réserve qu'ils ne soient pas sur prescription obligatoire.

Cependant, un médicament mal utilisé peut être dangereux et intoxiquer l'animal traité. L'analyse des cas d'intoxication animale rapportés dans la littérature [1] ou dans la base de données de pharmacovigilance vétérinaire de l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV) montre qu'ils sont souvent suite à une mauvaise administration de médicaments



vétérinaires mais qu'ils peuvent également être en lien avec l'administration de médicaments à usage humain initialement destinés aux propriétaires.

Intoxications par administration d'un médicament destiné à une autre espèce animale

De nombreux cas d'intoxications liés à des erreurs d'administration de médicaments vétérinaires sont répertoriés dans la base de données de l'ANMV. L'Anses a déjà alerté sur les intoxications les plus fréquentes, notamment l'administration à des chats d'antiparasitaires contenant de la perméthrine alors que cette espèce n'est pas en capacité d'éliminer cette molécule de son organisme. Ces médicaments sont réservés aux chiens et quelques gouttes appliquées sur la peau d'un chat peuvent suffire à induire des effets graves voire la mort chez les chats les plus sensibles [2,3]. De façon similaire, les antiparasitaires contenant du fipronil, destinés aux chiens et aux chats, ne doivent pas être administrés aux lapins qui y sont très sensibles [4, 5].

Les autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires étant délivrées pour une ou des espèces animales données, il est important de respecter l'espèce à laquelle ils sont destinés. Enfin, du fait de mutations génétiques au sein d'une même espèce animale, des races peuvent présenter une sensibilité particulière à de certains médicaments. Ainsi, certains colleys et races apparentées (berger des Shetland, berger australien, border collie) pourront être intoxiqués par l'administration de substances appartenant, entre autres, à certaines familles d'antiparasitaires, d'antidiarrhéiques, d'antivomitifs et de tranquillisants pourtant destinés aux chiens. L'avis du vétérinaire est donc primordial.

Administration de médicaments destinés à l'Homme : le cas emblématique du paracétamol

Les formulations destinées à l'Homme disponibles en pharmacie ne sont généralement pas adaptées au traitement d'un animal dont le poids est souvent bien inférieur à celui d'un être humain, ce qui peut conduire à l'administration d'une dose toxique voire mortelle pour l'animal. Les intoxications sont donc souvent dues à un surdosage du médicament.

En outre, la dose de médicament recommandée chez l'Homme par kilogramme de poids corporel n'est pas toujours directement transposable chez l'animal car celui-ci peut assimiler le médicament de manière différente. L'intoxication est parfois liée à une méconnaissance des effets secondaires de certaines substances, qui peuvent varier en fonction de l'espèce traitée, mais également de la race, de l'âge, ou d'éventuelles maladies dont souffre l'animal.

Comme chez l'Homme, ce sont les antalgiques, et en particulier le paracétamol (principe actif le plus vendu en pharmacie en France), que les propriétaires utilisent le plus en automédication chez leurs animaux de compagnie, d'autant que certaines spécialités contenant du paracétamol destinées à l'Homme sont vendues sans ordonnance. Néanmoins, leurs effets indésirables chez l'animal sont souvent méconnus.

L'administration de paracétamol à un chien ou un chat peut conduire à une intoxication grave voire à la mort de l'animal. La toxicité du paracétamol est liée à l'incapacité des animaux à éliminer la molécule. En effet, ceux-ci ne possèdent pas (chat) ou peu (chiens et nouveaux animaux de compagnie comme les lapins nains, les furets, les oiseaux de compagnie) les enzymes nécessaires à la dégradation du paracétamol.

Le principe actif s'accumule alors dans le sang, conduisant à l'apparition d'effets indésirables, principalement anémie chez le chat, et troubles hépatiques chez le chien. Chez le chat, une dose même très faible peut entraîner la mort de l'animal.

On retrouve ensuite des intoxications liées à un surdosage d'anti-inflammatoires (ibuprofène, kétoprofène, aspirine, diclofénac) qui conduisent à des troubles digestifs, rénaux et neurologiques pouvant aller jusqu'au coma et au décès de l'animal.

Quelques cas d'intoxication suite à l'administration, par des propriétaires souhaitant réduire l'anxiété de leur animal, d'anxiolytiques de la famille des benzodiazépines et d'antidépresseurs tricycliques destinés à l'Homme ont également été rapportés.

Enfin, certains sont tentés de donner à leur animal des médicaments à base de lopéramide destinés à l'Homme, cette molécule étant parfois prescrite dans le traitement des diarrhées chez le chien. Néanmoins, l'administration de lopéramide doit se faire avec la plus grande vigilance, en particulier chez les colleys et races apparentées, dont certains individus sont porteurs d'une mutation génétique les rendant incapables de métaboliser cette substance.

Enfin, l'administration de médicaments contenant de la vitamine D, dont la supplémentation est rarement nécessaire chez l'animal de compagnie, a également conduit à des cas d'intoxications. Cette administration doit être évitée en l'absence de prescription vétérinaire car un surdosage peut également avoir des conséquences dramatiques pour l'animal.

Tableau 1 : Principaux exemples d'intoxications liés à l'utilisation de médicaments humains

Type de médicament	Exemple de molécules /médicaments	Espèces sensibles	Nature des risques
Antidouleurs	Paracétamol	Chien, NAC, et surtout chat	Troubles digestifs Troubles sanguins Troubles hépatiques Troubles digestifs (dont saignement)
Anti-inflammatoires non stéroïdiens	Aspirine, Diclofénac, Ibuprofène, Kétoprofène	Chat, chien, NAC	Insuffisance rénale Troubles de la coagulation Troubles neurologiques (dont tremblements, convulsions)
Antidiarrhéiques	Lopéramide	Chiens de races Colley (et apparentées)	Troubles digestifs Troubles sanguins Troubles hépatiques
Anxiolytiques	Diazépam, Bromazépam	Chat, chien, NAC	Troubles digestifs Troubles neurologiques
Vitamines	Vitamine D	Chat, chien, NAC	Troubles digestifs Troubles neurologiques

Des précautions à prendre avant toute administration d'un médicament chez l'animal

Afin d'éviter tout risque d'intoxication, l'Anses rappelle :

- qu'un médicament vétérinaire ne doit être administré à un animal qu'après lecture de la notice ou de l'ordonnance, lorsque le médicament a été prescrit par un vétérinaire, et qu'il faut se conformer strictement aux informations qui y sont mentionnées notamment les modalités d'administration telles que la dose, le moment et le nombre de prises, la voie d'administration ainsi que les contre-indications et les précautions d'emploi,
- qu'un médicament destiné à l'Homme peut être administré à un animal uniquement sur prescription d'un vétérinaire, en respectant les détails de cette prescription notamment l'adaptation de la posologie.

En cas de suspicion d'erreur dans l'administration d'un médicament vétérinaire ou à usage humain à un animal, il est conseillé de contacter rapidement un vétérinaire ou un centre antipoison vétérinaire¹, afin d'évaluer le risque encouru par l'animal et de déterminer la conduite à tenir.

Par ailleurs, si un effet indésirable consécutif à l'administration d'un médicament vétérinaire ou humain est constaté, il faut le déclarer auprès de l'ANMV ou du Centre de pharmacovigilance de Lyon (<https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>). Cette déclaration permettra d'améliorer les connaissances en pharmacovigilance vétérinaire et de prendre éventuellement des mesures de prévention pour éviter d'autres accidents.

**Corinne PIQUEMAL et Sylviane LAURENTIE
(Anses-ANMV)**

Références bibliographiques

- [1]. DHAUSSY C., « Les principaux toxiques pour les animaux de compagnie : enquête auprès de clients du CHUVA et élaboration d'un recueil informatif ». Thèse de doctorat vétérinaire. 2018.
- [2]. ANSES (2021) : Ne traitez pas votre chat avec un antiparasitaire pour chien.
- [3]. VIGIL'ANSES N°8 (2019) : Les médicaments antiparasitaires pour chiens à base de perméthrine ne doivent pas être appliqués aux chats.
- [4]. ANSES (2021) : Les produits contre les parasites avec du fipronil sont toxiques pour les lapins.
- [5]. VIGIL'ANSES N°14 (2021) Les médicaments antiparasitaires pour chiens et chats à base de fipronil ne doivent pas être appliqués aux lapins.
- [6]. ANSES (2022) : Médicaments pour animaux de compagnie : tous nos conseils pour éviter les accidents.

1. CNITV (Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires) : 04 78 87 10 40
CAPAE OUEST (Centre Antipoison animal de l'Ouest) : 02 40 68 77 39